



COMMUNIQUE DE PRESSE

Numerus clausus/Etudes de médecine :

« Jacques Brotchi plaide pour une année *Bac santé* et demande au Ministre de l'Enseignement supérieur de prendre ses responsabilités »

Mardi 4 octobre 2011

Ce mardi, en Commission de l'Enseignement supérieur, le Député MR Jacques BROTCHI a interpellé le Ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) afin de relayer les propositions des doyens pour canaliser le raz-de-marée d'étudiants en 1^{ère} année de médecine.

En cette période de rentrée, les facultés de médecine ont, à nouveau, été prises d'assaut par les étudiants. *« En effet, près de 4.000 étudiants s'inscriront cette année en 1^{ère} bac de médecine. Or, il n'y aura que 492 numéros INAMI à distribuer à ceux-ci en fin d'études, ce qui signifie qu'à peine un étudiant sur 8 aura réellement la possibilité d'exercer la médecine. Cela est totalement inacceptable ! »*, explique le Député **Jacques BROTCHI**.

Le Ministre Marcourt s'expliquait ce matin sur son projet de décret. Au menu : une proposition ne comprenant ni filtre en première bac, ni d'année préparatoire, et dont la complexité laisse le monde académique fort perplexe. Les doyens des facultés de médecine et les recteurs plaident unanimement pour l'instauration d'un test d'aptitude contraignant à l'entrée des études et, surtout, pour la mise en place d'une année « *bac santé* » préparatoire au cursus de médecine.

Jacques BROTCHI se montre favorable à cette solution : *« cette proposition s'avère simplement être la voie du bon sens et je m'engage à défendre celle-ci de toutes mes forces »*. Le Ministre, pour sa part, semble ne guère entendre ces appels convergents.

« Monsieur Marcourt s'appuie sur le fait qu'il existerait des différences de niveau importantes dans l'enseignement secondaire. Au nom de quoi, il estime devoir laisser toute une série d'étudiants se lancer dans des études de médecine, alors qu'ils ne possèdent pas le bagage requis. C'est exactement l'inverse de ce qu'il faut faire! Ces étudiants en difficultés ont besoin d'une attention particulière et doivent pouvoir disposer d'une année préparatoire qui leur garantit de réelles chances de succès. Le Ministre envisage, quant à lui, une mise à niveau sur le premier quadrimestre... mais si l'étudiant n'a pas les acquis de base, un quadrimestre n'y suffira pas ! », confie encore **Jacques BROTCHI**.

Par ailleurs, le principe défendu par le Ministre selon lequel l'étudiant peut s'engager dans le cursus de médecine « *pour voir* » - et qu'il pourrait en cours de 1^{ère} année s'orienter vers une autre branche moins difficile - constitue un très mauvais signal pour nos jeunes en termes de valeurs.

Et **Jacques BROTCHI** de conclure : *« Si Monsieur Marcourt veut apporter une solution à ce problème, il ne pourra pas faire l'économie de cette année préparatoire, ni du courage politique de déplaire à certains membres de la majorité. »*
